COMPRENDRE LE BILAN PRUDENTIEL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :	
ECV065	3 h	Expertise	Classe virtuelle	540,00 €	

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Comprendre comment est conçu le bilan prudentiel et quel est son utilité

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Donner des repères pour apprécier les impacts du pilotage sur les grands équilibres de l'assureur.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Qu'est ce que le bilan prudentiel?
- B. Rappel sur les comptes sociaux
- C. Passage du bilan comptable au bilan prudentiel
- 1. Postes "simples"
- 2. Placemens
- 3. Provisions techniques
- 4. Imports différés
- 5. Traitement des dettes subordonnées et autres titres émis par l'assureur
- D. Vision globale du bilan et des fonds propres économiques ou prudentiels

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Administrateurs

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à **mo-inscriptions@ifpass.fr** au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 17/12/2025 à 01:10